

La démographie comme discipline

Demography as a Discipline

Marcel FOURNIER

Volume 19, Number 1, avril 1987

Sociologie des phénomènes démographiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001257ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001257ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

FOURNIER, M. (1987). La démographie comme discipline. *Sociologie et sociétés*, 19(1), 163–165. <https://doi.org/10.7202/001257ar>

La démographie comme discipline

Marcel Fournier

Chaque fois que se pose la question des relations entre la démographie et la sociologie, se profile l'ombre de Durkheim. Ce «père de la sociologie» a accordé une telle attention aux phénomènes démographiques qu'il en a fait la base, l'infrastructure pourrait-on dire aujourd'hui, de la vie sociale. Et parce que son étude *De la division du travail social* attribuait un primat aux structures matérielles (répartition de la population, mouvements de population, etc.), elle a pu être dite «matérialiste»¹. Il suffit de feuilleter l'*Année sociologique*, pour se convaincre de l'importance de cette partie de la sociologie que Mauss considérait comme «la plus compacte» et aussi celle qui pouvait «donner les conclusions les plus satisfaisantes pour l'esprit». Spécialiste de ces questions, Halbwachs les aborda lui-même d'une manière systématique dans son ouvrage *la Morphologie sociale*².

Dans la perspective durkheimienne, la démographie a, comme toutes autres spécialités en sciences sociales, peu d'autonomie par rapport à la sociologie. Pendant longtemps et encore aujourd'hui, l'enseignement de la démographie est souvent offert dans le cadre des programmes des départements de sociologie, ou tout au moins l'on retrouve habituellement dans ces départements des spécialistes de l'étude des populations. La démographie s'est cependant, dans les années d'après-guerre, développée en tant que discipline autonome: mise sur pied de programmes de recherche et d'enseignement, création de revues spécialisées (*Population Studies*, *Population*, *Demography*, *Population Index*), ouverture d'instituts (Institut national des études démographiques, Division de la population des Nations unies, etc.). Ce développement s'inscrit dans le mouvement de différenciation-spécialisation que connaissent alors les sciences sociales: ouverture de nouveaux champs de recherche, création de départements universitaires, etc.³. Les conditions d'un tel changement sont à la fois cognitives, institutionnelles et socio-politiques. Pour la démographie force est de reconnaître qu'elle a pu tirer profit de l'exiguïté de son domaine propre et qu'elle a su mettre au point des méthodes rigoureuses et se donner une image d'objectivité⁴. Il faut aussi concéder qu'elle a, par l'exploitation des statistiques officielles, apporté des réponses précises aux administrations publiques. Mais fallait-il pour autant autonomiser la démographie et lui donner, au sein des institutions d'enseignement supérieur, le statut de discipline universitaire avec département? La réponse à cette question nous oblige à nous éloigner des considérations générales pour tenir compte du contexte institutionnel immédiat dans lequel s'est opéré un tel processus de différenciation-spécialisation.

Pour ne prendre que le cas du Québec, il ne fait aucun doute que le projet de création à l'Université de Montréal du Département de démographie trouve ses conditions de possibilité dans le développement très rapide que connaît entre 1955 et 1965 la faculté des sciences sociales: le nombre d'étudiants passe de 151 à 1 338. Durant cette même période, s'opère une réorganisation de la faculté sous la direction d'un nouveau doyen, Philippe Garigue; quatre nouveaux Départements sont créés — sciences politiques (1958)⁵, anthropologie (1961), criminologie (1961) et démographie (1964) — qui tous ont comme discipline mère la sociologie. Cette multiplication de départements apparaît étroitement associée à l'élargissement du corps professoral puisque le nombre de départements double en même temps que double le nombre de professeurs.

1. J. Alexander, *Theoretical Logic in Sociology*, Bekerley, U. of California Press, 1980.

2. Au fait des progrès de la démographie, Halbwachs reconnaît à cette discipline son autonomie: «Les faits de population (...) sont à étudier en eux-mêmes, indépendamment de tous les autres faits sociaux, comme un ensemble homogène, et qui se suffit.» Il ajoute immédiatement: «La science de la population elle-même, ainsi entendue, est bien une partie, et une partie essentielle, de la science sociale. Car on est obligé de s'y placer au point de vue sociologique (...). Nous avons tenté, pour notre part, de mettre en lumière, derrière les faits de population, des facteurs sociaux, qui sont en réalité des facteurs de psychologie collective, mal aperçus jusqu'ici, et sans lesquels, cependant, la plupart de ces faits demeureraient pour nous inexplicables» (M. Halbwachs, *Monographie sociale* (1938), Paris, A. Colin, 1970, p. 2).

3. Peter M. Blau, *The Organization of Academic Work*, New York, John Wiley & Sons, 1973.

4. Hervé Le Bras, «Démographie: Ouverture», dans Marc Guillaume (dir.), *L'État des sciences sociales en France*, Paris, Éditions La Découverte, 1986, p. 101.

5. Au cours de la première année d'ouverture (1958-1959), le Département de science politique n'est formé que d'un «duo» composé du doyen Philippe Garigue et d'un assistant professeur, Raymond David, licencié en lettres et détenteur d'une maîtrise es arts (Michel Leclerc, *la Science politique au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1982, p. 117).

Les premiers responsables de ces nouveaux départements ont tous été professeurs au Département de sociologie: le doyen Philippe Garigue pour les sciences politiques, Guy Dubreuil pour l'anthropologie, Denis Szabo pour la criminologie et Jacques Henripin pour la démographie. Parce qu'ils sont, avec l'abbé Norbert Lacoste en sociologie, les premiers membres de la nouvelle génération de professeurs — avec diplômes supérieurs, postes réguliers — engagés à la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, ceux-ci se comportent comme des barons et, dès que les conditions sont réunies, ils se découpent un territoire et en font leur fief.

Tableau 1

Caractéristiques morphologiques de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, 1955-1970

Caractéristiques Année	n. dépt.	n. prof.	n. étud.	n. dipl.	n. prof.	n. étud.	n. étud.
1955-1956	4	43 ¹	151	27	10,7	38,0	3,5
1960-1961	5	40	337	42	8,0	42,0	8,4
1965-1966	8	82	1338	200	10,0	166,5	16,3
1970-1971	8	117	1637	410	14,6	204,6	14,0

SOURCES: *Annuaire de la faculté des sciences sociales*, Université de Montréal, 1955-1956, 1960, 1961, 1965, 1966, 1970, 1971; *Statistiques*, Université de Montréal, 1960-1961, 1965-1966, 1970-1971; faculté des sciences sociales, *Nombre total d'inscriptions et de diplômés*, 1963-1970, mimeo, octobre 1907.

¹ Si pour l'année 1955-1956, le nombre de professeurs est aussi grand, c'est qu'il comprend les deux catégories existantes de professeurs; les «professeurs titulaires» et les «professeurs». Pour les années suivantes, nous avons inclus parmi les professeurs, les professeurs titulaires, agrégés et adjoints ainsi que les chargés d'enseignement. Sont éliminés tous les chargés de cours.

Inévitable, la spécialisation de l'enseignement des sciences sociales apparaîtra regrettable, principalement à ceux qui ont la responsabilité de l'enseignement de la sociologie. Cet enseignement constitue la «base» de la faculté et, jusqu'en 1967-1968, la voie d'accès aux études supérieures (2^e cycle), en criminologie, démographie et relations industrielles. Pour Guy Rocher:

Il résulte (de cette spécialisation) une double conséquence fâcheuse (...). Tout d'abord, chacune de ces sciences spécialisées n'étudie la vie sociale que sous un angle restreint, suivant un découpage de juridictions savamment entretenu. Il manque ce que j'appellerais une Anthropologie sociale, avec un A majuscule, c'est-à-dire une science de l'homme social qui soit englobante et généralisante, qui se nourrisse des sciences spécialisées en les complétant et en les achevant (...).

En second lieu, du fait de leur spécialisation, les universitaires engagés dans les sciences sociales s'intéressent avant tout au progrès de leur discipline, qui accapare toutes leurs énergies. C'est ce qui explique qu'ils n'ont guère eu le temps de réfléchir à la contribution que pourra apporter leur science à la culture générale⁶.

L'impact du développement de nouveaux départements est immédiat: entre 1965-1966 et 1969-1970, le Département de sociologie connaît, et il est le seul département de la faculté, une diminution significative du nombre de ses inscriptions et il perd sa position de «premier département», la proportion des étudiants de la faculté inscrits en sociologie passant de 23,2 % à 15,8 %.

«Terrain de départ de ces entreprises universitaires», la sociologie les perçoit rapidement comme ses concurrents: les nouveaux Départements introduisent dans leur programme des cours qui relèvent de la sociologie, et ils engagent des professeurs dont la formation universitaire est sociologique⁷. La proportion des professeurs qui, formée en sociologie, se retrouve à l'Université de Montréal dans un autre Département ou école que celui de sociologie sera entre 1970 et 1983, de 50,7 % (34/67)⁸.

6. Guy Rocher, «Sciences sociales, contributions à la culture», dans *l'Enseignement des sciences sociales*, faculté des sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal, octobre 1962, p. 55-56.

7. *Activités de recherche du Département de sociologie de l'Université de Montréal*, Rapport du Comité Bibliothèque-Docummentation-Recherche, décembre 1969, p. 31.

8. M. Fournier et M. Trépanier, «La sociologie dans tous ses états», *Recherches sociographiques*, XXVI, 3, 1985, p. 420.

Tableau 2

Total des inscriptions à la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, pour les années 1960-1961, 1965-1966 et 1969-1970¹

Département	Année		
	1961-1962	1965-1966	1969-1970
Anthropologie	15	109	167
Criminologie	21	54	160
Démographie	—	4	43
Sciences économiques	43	129	305
Sciences politiques	38	127	242
Relations ind.	4	45	198
Sociologie	84	313	270
Service social	68	138	205
Divers ²	106	400	15
Total	379	1 349	1 720

¹ Ces données nous ont été fournies par le Secrétariat de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Il est à noter que sont inclus les étudiants des niveaux B.Sc., M.A. et Ph.D. Pour ces deux derniers niveaux, sont considérés comme inscrits les étudiants «en scolarité» et ceux «en rédaction de thèse».

² Direction des baccalauréats (1961-1962, 1965-1966), Sciences sociales générales (1965-1966, 1969-1970), Études africaines (1969-1970).

La «concurrence» qu'exercent les nouveaux départements prendra une autre dimension dans les années 70 et 80 avec le développement des activités de recherche: les subventions de recherche accordées annuellement à la démographie passeront en dix ans, de 1972-1973 à 1981-1982, de 78 249 (1,9 % de l'ensemble des subventions en sciences sociales, à 1 025 650 \$ (14,7 % de l'ensemble), c'est-à-dire un montant équivalent à celui que recevra la sociologie elle-même (1 075 451 \$)⁹. Plus que tous les autres, les «problèmes démographiques» (et linguistiques) sont au centre des débats sur l'avenir du Québec et ils retiennent l'attention des milieux politiques et de l'État: dénatalité, relations entre groupes linguistiques et communautés culturelles, etc.

La question du statut de la démographie sociale ne se pose donc pas seulement de façon théorique: il en va des relations entre une science sociale synthétique et une science sociale particulière¹⁰, il en va aussi des relations entre deux disciplines dont les activités d'enseignement et de recherche sont institutionnellement différenciées. Si l'on souhaite, avec Victor Piché¹¹, le développement d'une démographie dite sociale, il faut soit favoriser la multiplication des «bifurcations de carrière» (et la présence d'un plus grand nombre de chercheurs dotés de la double formation)¹², soit réaliser la réunification, au premier cycle tout au moins, des programmes de formation universitaire en sociologie et en démographie.

9. *Ibid.*, p. 426. Source: *Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec*, DGERU, ministère de l'Éducation, 1972-1982.

10. J.-C. Passeron, «La science sociale: université et diversité», dans *l'État des sciences sociales en France*, *op. cit.*

11. Victor Piché, «La démographie dans le social», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 3, octobre 1985, p. 139-145.

12. Joseph Ben-David et Rendall Collins, «Social Factors in the Origins of a New Science: The Case of Psychology», *American Sociological Review*, 31, 1966, p. 451-465.